



Monsieur Benjamin RAIGNEAU
Directeur RH du GPF
Direction Cohésion & Ressources
Humaines Ferroviaire
2, place aux Etoiles – CS 700001
93633 La Plaine – St Denis Cedex

Paris, le 13 décembre 2018

Objet : Situation sociale du pays et pouvoir d'achat des cheminots

Monsieur le Directeur,

Ces dernières semaines, le peuple français exprime son mécontentement sur la situation sociale du pays.

Depuis des mois, l'UNSA Ferroviaire revendique des négociations salariales constructives afin de maintenir le pouvoir d'achat des cheminots. La Direction reste sourde à ces revendications et la situation se traduit par quatre années sans augmentation salariale. Nous constatons que la situation des cheminots s'inscrit dans la moyenne des français et qu'ils sont soumis aux mêmes contraintes.

Afin d'apporter une première réponse, le Président de la République, lors de son intervention du 10 décembre 2018, appelle tous les employeurs qui le peuvent à verser une prime de fin d'année exceptionnelle aux salariés.

L'UNSA demande le versement immédiat d'une prime exceptionnelle non hiérarchisée à l'ensemble des salariés.

Par ailleurs, les mesures relatives aux bas salaires annoncées, notamment par la revalorisation du SMIC, ainsi que la défiscalisation des heures supplémentaires, doivent être intégralement intégrées dans les dispositions applicables aux cheminots.

Dans l'attente d'une réponse répondant à nos attentes, nous restons à votre disposition pour tout échange utile.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Roger DILLESEGER
Secrétaire Général

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

Tél. : 01 53 21 81 80 - Fax : 01 45 26 46 65 - E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org